

VILLE DE MACAMIC

AVIS PUBLIC

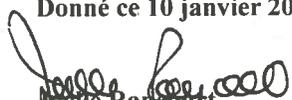
Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 8 janvier 2018, le conseil de cette municipalité a adopté le budget pour l'année 2018 de la Ville de Macamic.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2018

<u>REVENUS</u>	<u>2018</u>
Taxes	2 300 419 \$
Paievements tenant lieu de taxes	214 831
Autres revenus de sources locales	480 971
Transferts	607 190
Total des revenus	3 603 411
 <u>DÉPENSES</u>	
Dépenses de fonctionnement	
Administration générale	699 599 \$
Sécurité publique	314 092
Transport	804 774
Hygiène du milieu	542 385
Santé et bien-être	10 000
Aménagement, urbanisme et développement	147 213
Loisirs et culture	601 076
Frais de financement	136 990
Total des dépenses de fonctionnement	3 256 129
 <u>Autres activités financières</u>	
Remboursement en capital	237 232
Total des autres activités financières	237 232
 <u>Affectations</u>	
Transfert aux activités d'investissement	110 050
Total des affectations	110 050
Total des dépenses	3 603 411
Excédent net	0

Donné ce 10 janvier 2018


Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe